

SOMMAIRE

<i>Enjeux et orientations stratégiques de la Lorraine</i>	<i>Page 3</i>
<i>AXE d'intervention 1</i>	<i>Page 4</i>
<i>Contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques</i>	
<i>AXE d'intervention 2</i>	<i>Page 9</i>
<i>Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi</i>	
<i>AXE d'intervention 3</i>	<i>Page 12</i>
<i>Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations</i>	
<i>AXE d'intervention 4</i>	<i>Page 15</i>
<i>Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales</i>	
<i>AXE d'intervention 5 :</i>	<i>Page 17</i>
<i>Assistance technique</i>	
<i>Méthode d'élaboration du document</i>	<i>page 18</i>
<i>articulation avec le FEDER et le FEADER</i>	<i>page 18</i>
<i>Plan financier -</i>	<i>annexe</i>

ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN LORRAINE

.....

Pour la période 2007/2013, un cadre de référence stratégique national définit les grandes orientations stratégiques retenues par la France pour contribuer à la politique de cohésion économique et sociale définie par l'union européenne lors des conseils européens de Lisbonne et de Göteborg.

Le programme national opérationnel pour le Fonds Social Européen donne une part plus importante que le programme précédent aux régions qui sont appelées à élaborer un document stratégique régional fixant les priorités régionales pour les 7 ans à venir.

Ce document élaboré de manière partenariale précise les priorités retenues au regard du contexte régional, les dispositions de mise en œuvre et une proposition de plan de financement.

Pour la période 2007/2013, l'enveloppe dévolue à la Lorraine est de 136,545 millions d'euros soit 22% de moins que pour la période 2000/2006.

Au regard de cette dotation régionale moins importante, les orientations retenues dans le document régional de programmation répondent au critère de concentration voulu par la Commission Européenne dans la mesure où les trois premières priorités retenues et correspondant aux objectifs de Lisbonne représentent 89% de l'enveloppe régionale.

Au regard de son contexte économique et social rappelé dans le diagnostic lorrain et des objectifs fixés par la stratégie européenne en matière d'emploi, la Lorraine entend développer une stratégie visant d'une part à mieux anticiper les mutations économiques et développer l'emploi qualifié et d'autre part à améliorer l'accès des femmes, des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires de minima sociaux, des jeunes et des travailleurs vieillissants au marché du travail dont la qualification et les taux d'activité sont en Lorraine bien inférieurs à la moyenne nationale et aux objectifs d'emploi arrêtés à Lisbonne.

Ces deux priorités conduisent à privilégier plusieurs axes d'intervention inscrits dans le cadre de référence stratégique national, lesquels s'inscrivent également dans les orientations définies par le Contrat de Projet Régional et les orientations retenues par le FEDER et le FEADER avec une attention particulière au principe d'égalité des chances.

En premier lieu, le développement de l'emploi passe par une stratégie visant à faciliter l'adaptation des entreprises et des travailleurs aux mutations économiques par une politique de prévention et de reconversion, une meilleure adaptation des compétences des salariés tout au long de leur carrière, le soutien d'une politique de sécurisation des parcours professionnels par l'accès à la qualification et la reconnaissance des acquis de l'expérience. En parallèle, il convient de développer les projets de création et la transmission d'entreprise afin de sauvegarder l'emploi existant et développer de nouvelles activités porteuses d'emploi.

L'accès à l'emploi des jeunes, des femmes et des demandeurs d'emploi présentant des difficultés d'accès au marché du travail, des bénéficiaires de minima sociaux ainsi que des travailleurs vieillissants est également prioritaire : il passe par le soutien des actions du service public de l'emploi, du Conseil régional, des Départements et des collectivités locales en vue d'un meilleur accès à la qualification professionnelle, de la modernisation du marché du travail et de la mise en œuvre de politiques territoriales de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations pour l'inclusion sociale favorisant le retour à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés.

Les actions relatives aux priorités 4 investir dans le capital humain et 5 sur la mise en réseau pour l'emploi et l'inclusion sont complémentaires des priorités retenues dans la mesure où elles professionnalisent et coordonnent les acteurs tout en améliorant les moyens et outils d'action.

Axe d'intervention 1

Contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques

Objectifs :

La Lorraine reste malgré les restructurations de la sidérurgie et du textile une région très industrialisée où les activités de reconversion et le tertiaire n'ont pas compensé les pertes d'emploi.

Au contraire le contexte reste défavorable d'une part avec l'arrêt de l'activité minière et l'hémorragie continue des secteurs déjà très touchés comme le textile et la sidérurgie, d'autre part avec l'évolution des activités de reconversion comme la filière automobile qui sont touchées à leur tour par la mondialisation et les délocalisations.

Face à ces handicaps, la Lorraine doit à la fois mettre en place une stratégie d'anticipation des mutations économiques et de gestion des ressources humaines pour éviter les sinistres industriels et accroître l'adaptation des compétences des travailleurs dans une optique de formation tout au long de la vie.

Le FSE sera sollicité pour intervenir en complémentarité des actions mises en œuvre dans le cadre du Contrat de Projet Régional pour anticiper les mutations économiques et accompagner les territoires touchés par une restructuration qui, par son ampleur affecte l'ensemble de l'organisation socio économique des espaces concernés .

L'ampleur de la crise textile dans les Vosges, l'arrêt de la filière chaude liquide d'Arcelor qui impacte de nombreux sous traitants, l'évolution de certaines filières comme la filière automobile et l'agroalimentaire, l'impact de la politique communautaire agricole nécessitent un accompagnement des politiques menées localement par l'Etat, les collectivités territoriales, entreprises, les partenaires sociaux et les branches professionnelles pour maintenir l'emploi dans les territoires sinistrés en favorisant la revitalisation des territoires et le reclassement de la main d'œuvre sur des secteurs en tension ou sur de nouvelles activités.

Pour anticiper les mutations économiques et les contraintes liées à l'environnement il est nécessaire de faciliter la constante adaptation des entreprises quelque soit leur secteur d'activité et leur taille ainsi que de leurs salariés plus particulièrement les moins qualifiés qui risquent d'avoir des difficultés importantes de reclassement en cas de fermeture ou de licenciement.

Dans une logique de sécurisation des trajectoires professionnelles, seront soutenues des actions permettant à leurs bénéficiaires de développer leurs compétences et leurs capacités à occuper effectivement un emploi au sein de l'entreprise ou hors de celle-ci en mobilisant les mesures les plus adaptées

Il conviendra de favoriser les approches collectives et partenariales s'inscrivant dans une approche globale des questions d'emploi et de qualification dans les branches et sur les secteurs ou territoires particulièrement affectés par des problèmes d'emploi ou intégrant une dynamique de développement local autour de pôles de compétitivité, de groupements d'employeurs et de systèmes productifs locaux. La mise en œuvre d'actions territoriales partenariales et innovantes de développement de GRH facilitant la mobilité professionnelle et la transmission des savoirs faire sera recherchée.

En visant le maintien et le développement d'emplois qualifiés, notre région doit aussi s'intéresser au remplacement des départs en retraite nombreux dans les années à venir et aux besoins de recrutement des secteurs en tension et des secteurs faisant l'objet d'une aide des acteurs publics dans le cadre du contrat de projet et du programme FEDER en adaptant son appareil de formation professionnelle initiale et en préparant le plus grand nombre de jeunes notamment des jeunes connaissant des difficultés particulières (handicapés, jeunes des banlieues) à une qualification dans un souci de diversification des choix professionnels pour un égal accès des filles et des garçons dans toutes les filières de formation et de qualité de l'apprentissage et de l'alternance en veillant à une meilleure articulation entre les entreprises, les enseignants et les jeunes apprentis ou en contrats de professionnalisation pour éviter les abandons et les échecs à l'examen.

Le manque de qualification ou le niveau peu élevé des qualifications des actifs lorrains nécessite de développer l'une des voies récentes de qualification ouverte aux travailleurs ayant acquis de l'expérience à leur poste de travail : la validation des acquis de l'expérience est devenue un élément essentiel du développement des qualifications. Elle permet aux salariés peu qualifiés de renforcer leur capacité d'adaptation. Elle a connu un développement important ces dernières années notamment dans certains secteurs très demandeurs comme l'aide à domicile. Par contre, elle reste très peu utilisée par le secteur productif.

Il faut donc corriger les inégalités et étendre la validation des acquis dans des secteurs professionnels encore peu concernés et dans les nouveaux métiers de service en intégrant la VAE dans les stratégies collectives de branches, d'entreprise et au sein des politiques publiques et mettre en place un accueil et un suivi renforcés des demandes pour éviter les déperditions de candidats constatées.

Le dernier champ d'intervention que nous souhaitons développer sur cette priorité concerne la création d'entreprises : la mise en place de réseaux spécialisés dans l'accueil, le suivi et le préfinancement ainsi que la création d'ateliers spécifiques pour aider les femmes a permis d'améliorer le taux de créations d'entreprises par des demandeurs d'emploi connaissant des difficultés particulières pour développer leur projet. Les besoins restent importants en raison des départs massifs en retraite dans les prochaines années tant du côté des dirigeants des petites entreprises ou exploitations que de la création de services à la personne, autour des personnes âgées.

Anticiper et gérer les mutations économiques :

A Anticipation et prévention des mutations économiques

L'intervention du FSE doit contribuer à améliorer les démarches d'anticipation et de meilleures gestions des mutations économiques sur les territoires en prenant appui sur la concertation sociale et la mise en réseau des différents types d'acteurs oeuvrant sur ce champ.

A ce stade, le FSE aidera en s'appuyant sur les outils de la politique contractuelle notamment la réalisation de diagnostics concertés pour définir des plans d'action dans les secteurs, territoires et filières touchés par les mutations économiques en articulation avec les moyens du contrat de plan.

Types d'actions mises en oeuvre :

Les actions visent à anticiper les effets négatifs des mutations sur l'emploi dans les territoires ou filières concernées :

diagnostics territoriaux en lien avec les partenaires sociaux portant sur l'évolution des ressources humaines des filières ou des secteurs territoriaux dans les secteurs touchés pour améliorer la connaissance des métiers, des emplois et des qualifications et aider à la mise en place de plans d'action pour adapter les compétences et sauvegarder l'emploi des salariés les plus fragiles.

La mise en œuvre d'actions anticipant les mutations et sécurisant les parcours professionnels des salariés les plus menacés dans leur emploi (constructions de projets professionnels, la valorisation des acquis, les actions de formation, la requalification)

B Pratiques innovantes et préventives de gestion des ressources humaines pour anticiper les évolutions dans les PME PMI

Il s'agit de sensibiliser les petites et moyennes entreprises des secteurs concernés à une meilleure gestion des ressources humaines pour anticiper les mutations et favoriser le développement de démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans ces entreprises.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

Des initiatives régionales peuvent être développées avec :

des actions de conseil et d'accompagnement pour la mise en place de démarches GPEC dans les PME selon une approche sectorielle ou territoriale.

C Accompagnement des mobilités et du reclassement des salariés

Le FSE interviendra sur les territoires en crise pour faciliter le reclassement des salariés vers des activités porteuses d'emploi en particulier vers les métiers en voie de développement comme ceux des services aux personnes ou aux entreprises ainsi que vers les métiers en tension

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

des actions d'appui au reclassement et à la construction d'un projet professionnel et des actions d'accompagnement renforcé.

La mise en œuvre d'actions complémentaires de reclassement faisant appel à divers types de prestations comme les bilans de compétence, la valorisation des acquis, les actions de formation, la requalification.

Des actions exemplaires développées sur un territoire en crise dans le cadre d'opérations qui mobilisent et concentrent les moyens de l'ensemble des acteurs co-financeurs comme les opérations de revitalisation mises en œuvre par le fonds régionalisé mis en place par l'Etat et les collectivités locales dans le cadre du contrat de projet régional.

Public cible : actifs occupés ou salariés privés d'emploi

Bénéficiaires : entreprises , OPCA, conseil régional, organismes de formation ou de conseils, OREFQ, partenaires sociaux, branches professionnelles et organisations interprofessionnelles

Agir sur le développement des compétences par la formation tout au long de la vie et l'amélioration de la qualification

D Développement de l'apprentissage et de l'alternance

Les actions soutenues devront faciliter l'accès des jeunes filles et garçons (notamment les jeunes handicapés ou en échec scolaire) à toutes les filières accessibles par l'apprentissage et l'alternance tout en visant à diminuer le taux d'abandon et d'échecs aux examens par un meilleur suivi individualisé des jeunes qui ont du mal à suivre les enseignements généraux et professionnels et par une professionnalisation des formateurs et des tuteurs

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

- Actions de professionnalisation des tuteurs, actions de soutien pédagogique aux apprentis
- Actions d'information et d'orientation vers l'apprentissage et l'alternance
- Actions améliorant la liaison entreprises, branches et CFA
- Ouvertures de nouvelles sections et de nouvelles filières,

E Stratégie globale de vieillissement actif

Il s'agit de prendre en compte, développer et généraliser la mise en œuvre de stratégies globales pour soutenir la dynamique en cours en faveur de l'emploi des seniors, dans le cadre d'une gestion globale plus efficace de la gestion de la pyramide des âges dans l'entreprise, au profit des jeunes actifs entrant dans l'entreprise et des seniors en vue d'un prolongement de leur vie active professionnelle

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

:
Bilans de compétence à mi carrière ou entretiens professionnels de deuxième partie de carrière
Actualisation et développement des compétences reconnaissance des acquis de l'expérience
Enrichissement des pratiques professionnelles par le partage et l'échange des savoirs faire entre générations (tutorat)
Amélioration des conditions ou de l'organisation du travail tout au long de la vie professionnelle
Mesures d'accompagnement, d'aide au conseil et approches intégrées sur l'ensemble du cycle de la vie professionnelle

F Développement de l'accès à la formation des salariés qui en sont le plus éloignés notamment dans les PME PMI

Sur ce thème, seront soutenues les démarches initiées par les branches professionnelles dans le cadre d'accords EDEC et celles des OPCA visant la mise en place dans les petites et moyennes entreprises de parcours de formation permettant l'accès à la qualification et à la certification pour les travailleurs les plus susceptibles de rencontrer des difficultés de maintien dans l'emploi du fait de leur âge, de leur bas niveau de qualification ou d'une qualification obsolète, une attention particulière sera portée à la maîtrise des savoirs de base pour favoriser l'accès des salariés à des actions de formation. Une articulation entre les différentes actions sera privilégiée.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

l'ingénierie nécessitée par la mise en place des actions
des actions collectives qui concernent et bénéficient directement aux publics, mettent en œuvre des outils facilitant l'accès à la qualification (bilans de compétence, tutorat, formation, VAE)
autres actions relevant de démarches GPEC et d'égalité professionnelle dans les entreprises.
Actions de formation de premier niveau (maîtrise des savoirs de base)

Public cible : actifs occupés des petites et moyennes entreprises de tous secteurs concernés avec une priorité donnée aux salariés peu qualifiés, aux travailleurs âgés et aux femmes

Bénéficiaires : entreprises et groupements d'entreprises, OPCA, organismes de formation, branches et organisations interprofessionnelles

G Développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'accès à la VAE pour les salariés de PME et des TPE dont les compétences ne sont pas encore valorisées et certifiées, alors que la pérennité de leur emploi n'est pas assurée, passe par une meilleure information des entreprises et des salariés, des acteurs du reclassement, un accompagnement renforcé et une professionnalisation des acteurs déjà commencée avec le soutien du FSE sur la période 2000- 2006.

Types d'actions mises en œuvre au niveau national :

développer l'offre de certification des ministères et organismes délivrant des titres et diplômes.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

- L'information, la formation, l'animation et la professionnalisation des acteurs (branches, entreprises, relais)
- L'information et l'accompagnement des demandes individuelles de VAE , la coordination des initiatives dans ce domaine
-

Public cible :

Salariés peu ou pas qualifiés en particulier des métiers de l'industrie et des services

Pour l'alternance et l'apprentissage : jeunes et adultes sans qualification ou avec une qualification insuffisante pour accéder à l'emploi.

Bénéficiaires : Conseil régional, OPCA, chambres consulaires, CFA , branches professionnelles et organisations interprofessionnelles

Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise

H Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise

En complément des actions accompagnées par le FEDER, les actions régionales FSE s'attacheront à favoriser, par le biais de réseaux de professionnels, la conduite et l'aboutissement de projets de création et de reprise d'entreprise ou création d'activités pour les publics rencontrant le plus de difficultés (prioritairement, les publics discriminés et les femmes), à renforcer le suivi post- création pour les créateurs et les repreneurs accompagnés afin d'éviter les échecs dans les trois premières années et à permettre à des PME PMI de développer de nouvelles activités grâce à l'émergence de nouvelles compétences internes.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

- Les formations de courte durée complémentaires et l'accompagnement spécifique des candidats à la création, la transmission ou reprise d'entreprise connaissant des difficultés particulières
- un suivi post-crétion d'entreprise allongé par des réseaux professionnels pour ces mêmes publics,
- un soutien particulier à la création d'entreprise par les femmes : ateliers spécifiques et tutorat
- actions favorisant le recrutement de cadres de haut niveau pour aider au développement d'activités nouvelles dans les PME et les TPE dans les territoires en difficultés comme les zones urbaines sensibles ou zones rurales en difficulté ou isolées

Public cible : porteurs de projets de création, transmission et reprise d'entreprise particulièrement les femmes ,le public discriminé notamment des quartiers urbains en difficulté, le public en difficulté d'accès à l'emploi

Sur les activités nouvelles et innovantes : doctorants et cadres de haut niveau.

Bénéficiaires : collectivités territoriales , réseaux de créateurs, chambres consulaires, entreprises

Axe d'intervention 2

Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi

Objectifs :

La présence d'une main d'œuvre qualifiée et disponible représente un enjeu important pour le développement de notre territoire. La revitalisation des sites touchés par les mutations économiques, les secteurs en tension notamment dans certaines professions peu attractives ou en développement comme les métiers de service, le vieillissement des actifs et des chefs d'entreprise, l'émergence de pôles de compétitivité et d'excellence rurale nécessitant une main d'œuvre qualifiée sont autant de facteurs à prendre en compte pour mener une politique adaptée aux besoins de notre territoire caractérisé par ailleurs par un taux d'activité des femmes, des jeunes et des travailleurs âgés plus bas que la moyenne nationale et les objectifs fixés par l'Europe et par une persistance du chômage de très longue durée malgré l'amélioration du marché du travail.

Les interventions cofinancées au titre de cette priorité visent donc à accroître, renforcer et optimiser les actions conduites par les acteurs locaux pour prévenir le chômage de longue durée tout en portant une attention particulière à l'amélioration de la qualification comme facteur favorisant la prise ou reprise d'un emploi. La mise en œuvre de cette politique nécessite également d'agir sur les freins à l'emploi ou à la formation par des aides spécifiques et une prise en compte plus importante de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

Soutenir la modernisation du service public de l'emploi pour une meilleure efficacité du fonctionnement du marché du travail

Pour optimiser le dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi, il semble nécessaire d'agir en amont en favorisant les initiatives territoriales et partenariales pour l'emploi, la coordination et la coopération des acteurs du service public de l'emploi pour une synergie des moyens et une plus grande efficacité. L'intervention du FSE visera également à renforcer les moyens permettant un meilleur accompagnement et favoriser ainsi le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des jeunes les plus éloignés du marché du travail.

A Accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi non indemnisés présentant un risque élevé de chômage de longue durée :

Il s'agit de soutenir la modernisation du service public pour mieux accompagner vers l'activité en activant la demande d'emploi.

Types d'opérations mises en œuvre au niveau régional :

Prestations d'aide à la recherche d'emploi et aide à la mobilité géographique pour les demandeurs d'emploi non indemnisés mises en œuvre par l'ANPE dans le cadre de parcours de recherche accompagné

B Accès des jeunes au marché du travail par un renforcement de l'accueil et de l'orientation :

Le FSE intervient pour cofinancer un accompagnement renforcé mis en œuvre par les missions locales et les PAIO.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

Soutien aux actions des jeunes de bas niveau ou sans qualification notamment issus de quartiers urbains sensibles ou résidant en zone rurale A 3 / *coordination des acteurs de l'emploi*

C *Coordination des acteurs de l'emploi*

Le FSE intervient pour soutenir l'action du service public de l'emploi et de ses partenaires et renforcer leur coordination dans le cadre d'une action territorialisée.

Types d'opérations mises en œuvre au niveau régional :

Actions d'ingénierie des structures de coordination des acteurs de l'emploi et de la formation en particulier les maisons de l'emploi pour le diagnostic, la mise en place d'un plan d'action local, l'animation et l'outillage dans leur phase de démarrage

Bénéficiaires , Missions locales et PAIO, ANPE, MDE, collectivités locales, autres partenaires associés

Développement des politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et leur mobilité

D *Actions de formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes*

Il s'agit de proposer des actions de formation répondant aux besoins de qualification sur des secteurs confrontés à une évolution structurelle des emplois notamment sur de nouveaux métiers et pour les publics les plus éloignés de l'emploi, de faciliter l'accès à l'emploi par la qualification dans une logique de parcours de formation en vue de favoriser leur développement personnel et de sécuriser leur parcours professionnel.

Types d'opérations mises en œuvre au niveau régional :

- Actions de formation pré-qualifiantes et qualifiantes, collectives ou individualisées organisées par le Conseil régional et l'Etat
- Actions spécifiques visant l'accès à la formation professionnelle qualifiante de publics ayant des difficultés particulières d'accès à une formation ou au marché du travail

Public cible : demandeurs d'emploi jeunes et adultes peu ou pas qualifiés, hommes et femmes sur des métiers où ils(elles) sont peu présent(e)s, handicapés, seniors

Bénéficiaires : conseil régional, organismes de formation, services déconcentrés de l'Etat

E *Amélioration et développement de l'accès et de la participation durable des femmes au marché du travail*

Le FSE interviendra à la fois pour augmenter les possibilités d'accès des filles et des garçons à l'ensemble des professions et favoriser ainsi l'égalité des chances, lever les freins à l'emploi à tous les niveaux par des aides spécifiques, par des actions de sensibilisation des familles, des entreprises et des structures d'accueil et de formation et en complément des actions soutenues par le FEDER et le FSE, pour développer des modes de garde des enfants et d'aide à domicile des personnes dépendantes prenant en compte notamment les contraintes des familles monoparentales

Types d'opérations mises en œuvre au niveau régional :

- Prestations d'aides et d'accompagnement à la recherche d'emploi et à la reprise d'activité des femmes
- Contrats d'égalité professionnelle et de mixité
- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs notamment les structures d'accueil, d'orientation et les entreprises
- Actions d'orientation et de formation des femmes et des hommes vers des métiers occupés très majoritairement par l'un ou l'autre sexe.
- Mise en place de modes de garde innovants et d'aide à domicile des personnes dépendantes en articulation avec le FEDER et le FEADER
- Actions favorisant la prise en compte des difficultés périphériques rencontrées par les femmes dans leur recherche d'emploi

Public cible : les femmes en recherche d'emploi, les salariées peu qualifiées, femmes ou familles monoparentales ou couples dont les problèmes d'articulation des temps de vie fragilisent l'activité professionnelle de l'un d'eux

Bénéficiaires : organismes de formation, associations, ANPE, entreprises, bureaux d'accompagnement vers l'emploi ou services emploi des femmes des centres d'information sur les droits des femmes (BAIE et CIDF), collectivités territoriales.

Axe d'intervention 3

Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations

Objectifs :

Dans le contexte de chômage élevé que connaît la Lorraine, les difficultés sont renforcées pour les demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes, connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ou en proie à des préjugés discriminatoires. L'augmentation importante du nombre de bénéficiaires du RMI et de minima sociaux en Lorraine est un facteur de dégradation sociale qu'il faut prendre en compte.

Le FSE renforcera les moyens et optimisera les démarches entreprises par les acteurs territoriaux pour favoriser l'insertion des jeunes et des adultes en difficultés ainsi que des bénéficiaires des minima sociaux, pour éviter la marginalisation de ces publics en luttant contre les discriminations et le décrochage scolaire. Il interviendra tout particulièrement en appui du Conseil régional, des Départements et des collectivités locales en vue de favoriser la mise en œuvre d'actions novatrices d'insertion dans l'emploi, des politiques d'inclusion et de lutte contre les discriminations menées par ces collectivités dans une approche globale et intégrée et dans le cadre d'une action territorialisée qui organise coordination et synergie.

L'offre d'insertion par l'activité économique est abondante et variée en Lorraine. Il convient à la fois de la soutenir dans une logique de développement local producteur de richesse et créateur de nouvelles activités créatrices d'emploi mais aussi de professionnaliser le personnel d'encadrement pour pérenniser les structures et de mettre en place de véritables parcours d'insertion afin de faciliter l'accès des publics suivis à un emploi classique.

Cohésion sociale

A Accompagner les politiques de l'Etat pour renforcer la cohésion sociale

L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi des jeunes et adultes les plus en difficultés et des bénéficiaires de minima sociaux en complément des politiques mises en œuvre par l'Etat en structurant l'offre de formation pour les contrats aidés et en renforçant le partenariat avec le monde économique dans le secteur de l'insertion.

La Lorraine compte s'inscrire dans le développement d'un centre de défense deuxième chance mis en place par l'EPIDE.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

- Actions d'accompagnement et de formation à destination des demandeurs d'emploi non indemnisés en difficulté, des bénéficiaires de minima sociaux et Rmistes: ingénierie, actions d'orientation, de bilan, tutorat et actions de formation pour les publics sous contrats aidés
- Aide au démarrage ou au développement d'activités, renforcement de l'encadrement socio professionnel, professionnalisation du personnel et mise en place de parcours d'insertion dans le secteur de l'insertion par l'économique
- Actions d'orientation, de formation en alternance et d'accompagnement pour jeunes en difficultés d'insertion : écoles de la 2^{ème} chance
-

Publics cibles : jeunes et adultes demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion, bénéficiaires de minima sociaux, bénéficiaires de contrats aidés

Bénéficiaires : collectivités territoriales, associations, structures d'insertion par l'activité économique, organismes de formation (dont AFPA)

B Appuyer les politiques des communes et des structures intercommunales dans la mise en œuvre des plans locaux pour l'insertion et l'emploi

Il s'agit d'appuyer l'action des PLIE lesquels mobilisent un ensemble de dispositifs en faveur de l'insertion afin d'organiser des parcours d'insertion vers l'emploi pour des publics en difficulté dans un objectif de renforcement du partenariat avec les différents acteurs de l'emploi et de développement de nouvelles coopérations entre les acteurs de l'insertion et les acteurs économiques.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

Gestion de parcours d'insertion pour les publics les plus éloignés ,
Aide à la définition de projets professionnels
Ingénierie de projets contribuant à renforcer l'insertion par l'activité économique, d'actions et d'initiatives locales en réponse aux besoins des employeurs et des bénéficiaires
Développement des liens avec les entreprises et les décideurs économiques
Conception et suivi du partenariat territorial en articulation avec les maisons de l'emploi

Public visé : personnes en grande difficultés d'insertion sociale et professionnelle du territoire des PLIE ; CLD, personnes handicapées, allocataires de minima sociaux, jeunes peu ou pas qualifiés

C Appuyer les politiques d'insertion des départements

Le FSE interviendra pour appuyer l'action des Départements qui se trouvent suite à la décentralisation au cœur de la lutte contre l'exclusion et pour l'inclusion. Les conseils généraux ont vocation à devenir l'ensemble des politiques d'inclusion sociale mises en œuvre au niveau départemental et à devenir le lieu central de diagnostic, concertation et élaboration de réponses collectives dans ce domaine.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

- Conception, organisation, gestion des parcours d'insertion des publics en difficultés, bénéficiaires du RMI ou de minima sociaux
- accompagnement professionnel et préprofessionnel des allocataires du RMI et des publics en difficultés dans le cadre des contrats d'avenir
- amélioration de la construction et suivi des parcours d'insertion pour les personnes accueillies en chantier d'insertion
- actions préventives visant à éviter la reproduction ou l'inscription au RMI
- développement des services de proximité, gisement d'emploi pour les publics en difficultés
- appui à des actions de lutte contre les discriminations sur le marché du travail pour les handicapés

Public cible : ouverture aux personnes très défavorisées au-delà des seuls bénéficiaires du RMI

Inclusion sociale

D soutenir les publics ayant des difficultés particulières d'insertion

Les actions aidées doivent concourir à la mise en œuvre d'une offre d'insertion adaptée et personnalisée favorisant l'accès à l'emploi classique en partenariat avec les entreprises. L'accent sera mis sur la notion de parcours et sur l'insertion sociale et professionnelle débouchant sur un emploi.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

Actions d'accompagnement, de formation et d'insertion sociale et professionnelle menant à l'emploi et mettant en œuvre un large partenariat
Ateliers de formation en vue de maîtriser les savoir de base

Public cible : handicapés, détenus, personnes sous main de justice, personnes confrontées à des situations d'illettrisme

Bénéficiaires : services déconcentrés de l'Etat, associations d'insertion spécifique, organismes de formation, collectivités territoriales, entreprises

E lutter contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce

L'intervention du FSE permettra de développer les prises en charge spécifiques pour réduire les décrochages. Elle portera sur la formation des différents membres des équipes éducatives pour leur permettre cette prise en charge et le renforcement des liens avec les autres structures d'accueil des jeunes ainsi que les partenaires du monde de l'entreprise

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional

La construction d'un projet professionnel en cours de scolarité : l'orientation, l'accompagnement et la formation en direction des jeunes en voie de décrochage scolaire, découverte de l'entreprise

les actions de re scolarisation, resocialisation, d'accompagnement, de médiation
la prévention de l'illettrisme, les actions d'ingénierie pour les publics défavorisés

Public cible : jeunes scolarisés ou venant de quitter le système scolaire sans qualification en priorité handicapés et jeunes des ZUS

Bénéficiaires : établissements d'enseignement scolaire général ou agricole

Lutte contre les discriminations

F lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité :

Dans un contexte de discriminations récurrentes face à l'emploi en raison du sexe, de l'âge, du handicap, de l'origine ethnique, etc , l'intervention du FSE permettra d'appuyer les actions menées d'une part pour sensibiliser et former les acteurs du monde de l'entreprise privée, les acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et les partenaires sociaux d'autre part pour promouvoir la diversité dans les entreprises. Le FSE soutiendra en priorité les initiatives prises dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale et celles découlant de l'initiative EQUAL menée par les partenaires locaux.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional

la sensibilisation et la formation des acteurs ,
la formation action pour les professionnels des structures d'orientation, de formation et d'emploi

le soutien des initiatives des partenaires sociaux en matière de lutte contre les discriminations
les actions de communication grand public, actions de parrainage

Public cible : victimes de discrimination en matière d'emploi en particulier dans les quartiers faisant l'objet d'un CUCS

Bénéficiaires : collectivités locales, SPE, partenaires sociaux, entreprises , organismes de formation

G Agir en faveur des habitants des zones urbaines sensibles

Le taux de chômage des habitants des zones urbaines sensibles atteint dans plusieurs agglomérations près de 40% de la population active. La crise des banlieue met en évidence le mal être des jeunes de ces quartiers, victimes de discriminations malgré parfois des compétences avérées.

Types d'actions mises en œuvre au niveau régional :

Actions spécifiques liées à l'emploi en articulation avec les contrats urbains de cohésion sociale .
Actions en faveur des jeunes diplômés

Public : demandeurs d'emploi et jeunes notamment issus de parents immigrés

Bénéficiaires : associations, organismes de formation, collectivités territoriales

Axe d'intervention 4

Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales

Objectifs :

La démarche engagée autour du développement d'une offre de formation de qualité adaptée, prenant en compte les nouveaux besoins, les évolutions technologiques comme la formation ouverte et à distance et les évolutions réglementaires (droit individuel à la formation, validation des acquis de l'expérience) doit être poursuivie de sorte que les nouvelles technologies soient un vecteur de développement de la qualification et de la validation des acquis notamment dans les TPE et en milieu rural en liaison notamment avec les initiatives financées par le FEDER et par le FEADER.

Elle permettra aussi d'accompagner les changements organisationnels des organismes de formation rendus nécessaires du fait de nouvelles pratiques pédagogiques (FOAD, individualisation des parcours) de promouvoir le travail en réseau et de développer les compétences partenariales de conception, gestion conduite et évaluation de projets auprès des acteurs des dispositifs concourant à l'insertion professionnelle, l'orientation, la formation, les prestations de bilan, accompagnement des transitions professionnelles, VAE

Capital humain : adapter l'offre de formation et le système d'orientation

A innovations et les adaptations pédagogiques

Dans le cadre d'un partenariat entre organismes de formation, partenaires institutionnels et entreprises, l'intervention FSE contribue à adapter l'offre de formation, les dispositifs, les outils et les démarches pour répondre aux besoins d'individualisation des parcours et aux particularités de certains publics.

Type d'opérations mises en oeuvre

- Actions visant à recenser, mutualiser, coordonner les innovations et adaptations pédagogiques dans le domaine de l'emploi et de la formation
- Formation individualisée notamment formation ouverte et à distance et ateliers de pédagogie personnalisée
- Actions visant à développer les compétences des apprenants et visant à apporter de nouvelles réponses aux publics les plus fragiles notamment par une adaptation des contenus pédagogiques

Public : organismes de formation, conseil régional, service de l'état , associations et établissements d'enseignement

Bénéficiaires : Conseil régional, services de l'Etat, organismes de formation, universités.

B Mesures d'ingénierie en matière d'orientation, d'information, de formation, de transfert de compétence, d'expérimentation et de formation de tuteurs

Afin d'optimiser les innovations et adaptations pédagogiques , le FSE soutiendra la coordination des compétences, la mutualisation des ressources, la capitalisation des produits et des pratiques et leur diffusion. De même, les démarches visant à développer l'accès à la formation qualifiante, individualisée et à distance et à la VAE par une mise à disposition sur les lieux de travail ou des lieux d'accueil seront encouragées.

Type d'opérations mises en oeuvre

Création et expérimentation d'outils pour l'individualisation des parcours, l'accompagnement des bénéficiaires, le développement de la formation à distance et l'utilisation des nouvelles technologies

Actions d'ingénierie en vue de la mise en réseau des activités transversales relatives à l'accueil, l'orientation, l'inclusion, la formation notamment la FOAD et la VAE.

Ingénierie portant sur la mise en réseau des laboratoires, structures de transfert et entreprises pour renforcer la liaison entre ces structures et favoriser ainsi le transfert de technologie et la naissance de nouveaux projets technologiques innovants

formation de formateurs ,

Bénéficiaires : Conseil régional, services de l'Etat, organismes de formation, universités

Développer les partenariats et la mise en réseau et les initiatives locales pour l'emploi et l'inclusion

D mise en réseau et professionnalisation des acteurs de l'insertion

Afin de garantir une offre d'insertion de qualité et la pérennisation des emplois créés liés au développement de la création d'activités, notamment dans le champ de l'économie solidaire et des structures d'utilité sociale, l'intervention du FSE vise à consolider et développer l'emploi dans le champ de l'activité d'utilité sociale

Il s'agira aussi de conforter dans un premier temps le développement de l'appui aux dispositifs locaux d'accompagnement et la montée en puissance de ceux-ci , le temps que d'autres financeurs prennent le relais.

Type d'opérations mises en oeuvre

- Actions visant à la mise en réseau des structures d'insertion et d'utilité sociale au niveau régional, la professionnalisation des acteurs par une ingénierie de projet et d'outils
- Appui aux DLA

Bénéficiaires : associations, collectivités territoriales

E initiatives locales : renforcer l'accès aux financements européens des petits porteurs de projets associatifs

L'appui aux microprojets associatifs soutenu par le FSE, Objectif 3, a démarré tardivement en lorraine et connaît un succès grandissant. Il permet de promouvoir de petits projets intéressants dans le domaine de l'insertion, de la création d'activités d'utilité collective, de l'égalité des chances. et concourt au développement d'actions de lutte contre les discriminations dans le cadre de la politique de la ville notamment et au développement de l'économie solidaire.

Il est proposé de reconduire cette aide aux petits porteurs de projets associatifs afin de contribuer, dans le champ de l'emploi et de l'inclusion, au développement local et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, à la création d'activité dans le domaine de l'économie solidaire et sur de nouveaux gisements d'emploi locaux.

Type d'opérations mises en oeuvre

Aide au démarrage de petits projets associatifs

Public cible : porteurs de microprojets associatifs

Actions innovantes transnationales ou interrégionales pour l'emploi et l'inclusion sociale

Les projets seront développés dans le cadre de l'objectif 3 dont bénéficie la LORRAINE (ex INTERREG)

Axe d'intervention 5

assistance technique

Objectifs et actions mises en œuvre :

L'intervention du FSE contribue au niveau régional
aux dépenses liées à la préparation, l'animation , la gestion,
le suivi et l'évaluation du programme
le renforcement des moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme par l'autorité de gestion et les autorités déléguées : rémunération des personnels affectés formellement par les autorités compétentes
l'information, la communication
les contrôles qualité gestion, service fait, contrôle des opérations

bénéficiaires : autorité de gestion et autorités déléguées, organismes intermédiaires et autres acteurs chargés de la mise en œuvre des actions d'assistance techniques

Modalités de partenariat pour l'élaboration du document régional de programmation :

A la demande de Monsieur le Préfet de région , la DRTEFP a réuni en avril un comité de pilotage élargi composé des représentants des services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales : conseil régional, conseils généraux, associations des départements et des maires, communautés d'agglomérations importantes, les têtes de réseau associatifs, AFPA, ANPE, AGEFIPH, ARACT, organisations patronales et syndicales, les DDTEFP, les Préfectures, Alliances villes et emploi, les PLIE. pour présenter le bilan de la programmation 2000/2006 ,le CRSN et la préparation du document régional.

Cette réunion a débouché sur deux groupes de travail, un sur l'inclusion et l'accès au marché du travail, le deuxième sur la formation tout au long de la vie avec une participation élargie aux OPCA. Le diagnostic a été présenté et modifié pour tenir compte des remarques des participants.

Le documents de synthèse des propositions issues des contributions orales et écrites des participants a été envoyé à ceux ci fin aout avec le diagnostic modifié et la proposition de maquette pour avis.

Un CPR élargi a été réuni le 12 septembre 2006 pour consultation officielle des partenaires locaux.

Une deuxième consultation écrite a été faite sur les modifications apportées au document régional de programmation, au document forces et faiblesse et à la maquette (allocation de l'enveloppe supplémentaire)

Articulation avec le FEDER et le FEADER

Avec le FEDER :

Sur les mutations économiques pour les opérations partenariales visant l'anticipation et le gestion des ressources humaines sur les bassins gravement touchés

Sur la création d'entreprise pour soutenir la création d'entreprise par les femmes (tutorat par des cadres pour les créatrices)

Sur l'articulation vie professionnelle, vie familiale : le FSE pourra intervenir en complément des modes de garde subventionné par le FEDER pour la mise en place de prestations complémentaires à destination des femmes et des familles monoparentales (modes de garde innovants)

Sur la recherche, pour relayer l'aide du FEDER visant à créer les conditions de mise en place d'un réseau des universités, des centres de recherche et des entreprises

En matière de politique de la ville, l'articulation se fera indirectement puisque le volet ville relève du national par le biais des ateliers de maîtrise de savoir de base , l'aide aux microprojets associatifs, les actions de lutte contre les discriminations qui pourront être mise en œuvre dans le cadre des thèmes retenus.

Avec le FEADER

Sur la formation des actifs salariés agricoles, le FSE intervenant pour prendre en compte les besoins en formation afin d'augmenter la qualification, pour faciliter l'installation.

En complément des actions visant les services de garde d'enfants en milieu rural mettant en place des modes de fonctionnement facilitant la reprise d'emploi des parents isolés

Sur l'ingénierie de l'enseignement professionnel à distance pour adapter l'appareil de formation à une meilleure individualisation des parcours.

